

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00889

Numéro SIREN : 552 012 585

Nom ou dénomination : SGD S.A.

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2021 sous le numéro de dépôt 25428

SGD SA S.A.S.
Société par actions simplifiées
Au capital de EUR 44 081 866 euros
Siège social : 14 bis Terrasse Bellini,
92800 Puteaux
552 012 585 RCS Nanterre



SGD SA S.A.S.
COMPTES ANNUELS 2020

Ch. N-6

Table des matières

Etats de synthèse.....	3
Bilan	3
Compte de résultat.....	4
Annexe au bilan et au compte de résultat	5
A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice.....	5
B- Principes, règles et méthodes comptables	6
C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat	10
1) Immobilisations incorporelles	10
2) Immobilisations corporelles	10
3) Immobilisations financières	11
4) Stocks et en-cours	12
5) Créances Clients.....	12
6) Autres créances d'exploitation	13
7) Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13
8) Charges constatées d'avance	13
9) Capitaux Propres	14
10) Provisions pour risques et charges.....	15
11) Emprunts et dettes financières	16
12) Dettes fournisseurs.....	16
13) Autres dettes d'exploitation.....	17
14) Produits constatés d'avance	17
15) Chiffre d'affaires.....	18
16) Résultat financier.....	18
17) Résultat exceptionnel	19
18) Impôt sur les sociétés	19
E- Autres informations.....	21
1) Echancier des créances et des dettes	21
2) Produits à recevoir et charges à payer.....	22
3) Consolidation et intégration fiscale.....	23
4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées	23
5) Rémunération des dirigeants	23
6) Ventilation de l'effectif moyen	24
7) Budget de Recherche et développement.....	24
8) Quotas de CO2	24
9) Passifs éventuels.....	24
10) Engagements hors-bilan.....	25

Etats de synthèse

Bilan

		31/12/2020			31/12/2019
	Note	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1	29 604 918	- 27 644 201	1 960 717	2 120 493
Immobilisations corporelles	2	234 222 384	- 136 250 257	97 972 128	89 224 602
Immobilisations financières	3	43 806 567	- 31 303 842	12 502 725	12 578 313
Total Actif Immobilisé		307 633 869	- 195 198 299	112 435 570	103 923 408
Stocks et en-cours	4	67 012 646	- 9 426 066	57 586 580	52 181 378
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	6	363 199	-	363 199	294 961
Créances clients	5	29 942 630	- 242 925	29 699 705	29 732 458
Autres créances d'exploitation	6	57 895 573	- 419 380	57 476 193	57 121 119
Valeurs mobilières de placement	7	91	-	91	20
Disponibilités	7	29 413 773	-	29 413 773	25 868 186
Charges constatées d'avance	8	1 447 868	-	1 447 868	2 073 284
Ecart de conversion Actif		696 114	-	696 114	83 658
Total Actif Circulant		186 771 894	- 10 088 371	176 683 522	167 355 064
Total Actif		494 405 762	- 205 286 670	289 119 092	271 278 472
Capital				44 081 866	44 081 866
Primes liées au capital				3 766 238	3 766 238
Ecart de réévaluation				1 029 820	1 029 820
Réserves et report à nouveau				16 450 139	10 394 562
Résultat de l'exercice				10 537 190	8 555 577
Subventions d'équipement				88 331	142 815
Provisions réglementées				13 932 449	13 961 200
Total Capitaux Propres	9			89 886 032	81 932 077
Provisions pour risques et charges	10			4 721 532	3 483 073
Emprunts et dettes financières	11			129 961 811	121 290 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13			145 340	284 429
Dettes fournisseurs	12			28 579 067	27 862 961
Autres dettes d'exploitation	13			20 124 192	24 207 165
Autres dettes	13			12 650 702	8 559 074
Produits constatés d'avance	14			3 029 463	3 655 464
Ecart de conversion Passif				20 952	3 338
Total Passif Circulant				199 233 060	189 346 395
Total Passif				289 119 092	271 278 472

Compte de résultat

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue de biens		197 779 192	192 301 484
Production vendue de services		11 305 479	12 465 793
Chiffre d'affaires net	15	209 084 672	204 767 277
Production stockée		6 831 307	9 882 662
Production immobilisée		642 023	657 034
Subvention d'exploitation		-	3 551
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		1 799 315	2 772 666
Autres produits d'exploitation		9 272 645	13 315 912
Total Produits d'exploitation		218 357 316	218 083 189
Achats de marchandises		27 517 859	27 761 608
Variation de stocks		62 030	- 56 887
Achats de matières premières et approvisionnements		19 868 779	21 340 428
Variation de stocks		- 39 245	- 314 608
Autres achats et charges externes		71 612 681	70 752 796
Impôts et taxes		6 093 442	6 112 031
Salaires et traitements		37 259 115	35 554 078
Charges sociales		16 148 840	15 715 718
Dotations des amortissements et des provisions		22 444 207	22 089 539
Autres charges d'exploitation		25 535	100 423
Total Charges d'exploitation		200 993 243	199 055 125
Résultat d'exploitation		17 364 074	19 028 064
Produits financiers		6 043 256	3 142 255
Charges financières		- 9 339 045	- 7 693 142
Résultat financier	16	- 3 295 789	- 4 550 887
Résultat courant avant impôt		14 068 285	14 477 177
Produits exceptionnels		3 693 168	4 431 869
Charges exceptionnelles		- 2 913 422	- 4 054 958
Résultat exceptionnel	17	779 746	376 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 1 314 350	- 1 573 920
Crédit Impôt Recherche		- 2 996 491	- 4 724 591
Résultat net		10 537 189,78	8 555 577

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 289.119.092 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 10.537.190 €.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2020 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice

Activité et de la Société

La Société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie Pharmaceutique.

Faits significatifs de l'exercice

- L'année 2020 a été une année de préparation à la reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy et du four 2 de Saint-Quentin.
- Le contrôle fiscal dont la société a fait l'objet pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018, s'est achevé en juin 2020. A l'issue de ce contrôle, l'administration fiscale a notifié un rehaussement de la base de de la taxe foncière et la CFE engendrant un appel supplémentaire de 622K€.
La société a également reçu une notification de redressement de la TVA auto liquidée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total en principal de 8,9 m€, auquel s'ajoutent 561k€ d'intérêts de retard. Nous sommes actuellement en cours de discussion sur ce redressement avec l'administration.
- La société n'a pas subi d'impact significatif du COVID-19. Elle n'a sollicité aucune aide ou soutien prévu dans les dispositifs mis en place par les autorités pour atténuer la crise sanitaire.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2020 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les dépréciations relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les moules de production sont comptabilisés en tant qu'actifs immobilisés.

Le gros entretien sur les fours et les machines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la durée d'utilisation de ces équipements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Constructions et bâtiments : entre 10 et 25 ans
- Installations des fours de fusion : entre 2 et 12 ans
- Agencements, installations, matériel et outillage : entre 6 et 10 ans
- Matériel informatique : entre 4 et 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau : 10 ans
- Moules : 2 ans

La différence entre les amortissements comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la législation fiscale est portée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles à durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une valeur estimée de réalisation en cas de cession envisagée.

La société SGD S.A. ne dispose pas d'immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les critères de l'article 212-3 du PCG sont remplis.

Immobilisations financières

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC n°2007-C du 15 juin 2007 précisant les modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres de participation acquis à compter du 1er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Un impairment test est réalisé au moins une fois par an.

Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs d'inventaire.

A chaque clôture, la société effectue un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de participation afin de déterminer s'il existe d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur d'inventaire de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la perte de valeur ; chaque filiale (entité légale indépendante) de JIC OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie distincte. Pour apprécier la valeur recouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché monétaire actuel et les risques spécifiques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée immédiatement au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises lorsque l'indice de perte de valeur n'est plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée. Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des tests de perte de valeur utilisent des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés par la Direction de la société.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par la société. Le taux retenu dans le cadre de cet exercice est de 7,1%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition budgété ou « coûts standards ». Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes sociaux.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui inclut principalement leur coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes de fin d'année les stocks sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur nette de réalisation, qu'il existe des incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock Indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de verre ; pour scraper avec un défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne / externe) ; Laboratoire d'attente / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant dans les articles indisponibles.

- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus d'un an. Si ces stocks sont couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts par des ventes à plus de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.

- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks dès lors que le prix de vente corrigé du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négatif.

- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au-delà d'une année de stockage, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.

- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas consommés après un an, ils sont dépréciés à 25%. Au-delà de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.

- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas d'émission de CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour une valeur nulle en stock et les quotas de CO2 acquis, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société sont supérieures aux quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client arriéré. Ce pourcentage est déterminé comme suit :

- Clients en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur la part non indemnisée par l'assurance-crédit)
- Clients à profil risqué en dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
- Clients à profil moins risqué en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Figurent sous cette rubrique des provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du travail.

Dettes libellées en devises

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Cash pool

SGD S.A. est la société centralisatrice de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds avancés par les sociétés du groupe (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « Emprunts et dettes financières divers » vis-à-vis du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont réévalués au cours de clôture.

La société dispose de valeurs mobilières de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre de l'année.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraites ne font pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la présente annexe. Toutefois, les compléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

Médaille du travail

Une provision est constituée sur la base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a un versement au titre des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à hauteur du montant versé. Le taux d'actualisation retenu est de 0,5% au 31 décembre 2020.

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Frais de développement	500 000	400 000	-	900 000
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-	491 961
Droits, brevets, logiciels	27 566 206	646 751	-	28 212 957
Immobilisations incorporelles brutes	28 558 167	1 046 751	-	29 604 918
Amortissements Frais de développement	- 67 123	- 180 000	-	- 247 123
Amortissements Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-	- 491 961
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 25 878 590	- 1 026 527	-	- 26 905 117
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 26 437 674	- 1 206 527	-	- 27 644 201
Total valeur nette	2 120 493	- 159 776	-	1 960 717

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Terrains	7 458 425	-	-	7 458 425
Constructions	56 846 721	2 855 291	- 2 478 755	57 223 257
Installations techniques	139 372 382	5 475 890	- 9 562 798	135 285 474
Moules	9 908 030	5 020 720	- 4 846 423	10 082 327
Autres immos corporelles	4 420 621	376 852	- 82 703	4 714 770
Immobilisations corporelles en cours	6 153 915	23 427 614	- 10 123 396	19 458 132
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	224 160 093	37 156 367	- 27 094 075	234 222 384
Amortissements Terrains	- 1 032 918	- 230 038	-	- 1 262 955
Amortissements Constructions	- 26 274 067	- 3 207 470	2 336 427	- 27 145 109
Amortissements Installations techniques	- 98 607 284	- 9 280 580	9 546 377	- 98 341 486
Amortissements Moules	- 5 091 142	- 4 658 631	4 664 462	- 5 085 312
Amortissements Autres immos corporelles	- 3 233 857	- 561 818	77 135	- 3 718 541
Amortissement immobilisations corporelles	- 134 239 268	- 17 938 536	16 624 401	- 135 553 403
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 696 223	- 78 574	77 943	- 696 854
Dépréciations des métaux précieux	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corporelles en-cours	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 696 223	- 78 574	77 943	- 696 854
Total valeur nette	89 224 602	19 139 257	- 10 391 731	97 972 128

3) Immobilisations financières

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Participations évaluées selon la méthode de mise en éq.	-	-	-	-
Titres de participation	34 265 997	-	-	34 265 997
Autres formes de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	9 245 235	180 697	- 218 992	9 206 939
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	370 923	18 625	- 55 917	333 631
Immobilisations financières	43 882 155	199 321	- 274 909	43 806 567
Dépréciation des participations évaluées selon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	- 31 303 842	-	-	- 31 303 842
Dépréciation des autres formes de participation	-	-	-	-
Dépréciation des autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation de prêts	-	-	-	-
Dépréciations des autres immos financières	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 31 303 842	-	-	- 31 303 842
Total valeur nette	12 578 313	199 321	- 274 909	12 502 725

Tableau des filiales et participations

Filiales, participations et autres titres (K€)		Capitaux Propres *	QP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avoirs et caution donnés par la société	CA HT 2020 *	Résultat net 2020 *	Dividendes encaissés 2020
Embellia (ex-VG Emballage)	France	3 934	100%	2 206	2 206	-	-	36 409	990	-
Société de Services Verriers (SSV)	France	- 240	100%	1 984	562	-	-	4 429	- 249	-
SGD Asia Pacific	Chine	6 743	100%	29 882	-	9 207	-	46 539	- 798	-
SGD Kipfenberg	Allemagne	5 967	6,0%	190	190	-	-	84 608	695	-
SCI Desjonquères Mers	France		100%	26	26	-	-			-
SGD S.A. Glass India Private Ltd	Inde		99,99%	1	-	-	-			-
SGD Italia	Italie									-
SGD Pharma Spain	Espagne		100,00%	3	3					-
TOTAL		16 404		34 293	2 987	9 207	-	171 985	638	-

* Les valeurs renseignées pour les filiales sont issues de leur jeu de compte IFRS.

4) Stocks et en-cours

	31/12/2019	31/12/2020
Stock de matières premières et approvisionnements	7 112 876	7 152 121
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	52 930 297	59 761 070
Stock de marchandises	161 485	99 456
Stocks et en-cours, Valeur brute	60 204 658	67 012 646
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 379 334	- 2 647 255
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 5 643 946	- 6 778 811
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 8 023 280	- 9 426 066
Stocks et en-cours, Valeur nette	52 181 378	57 586 580

5) Créances Clients

	31/12/2019	31/12/2020
Clients	29 682 071	29 665 249
Clients - Factures à établir	-	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	-
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	264 829	277 382
Créances clients brutes	29 946 900	29 942 630
Dépréciation des créances clients	- 214 442	- 242 925
Créances clients nettes	29 732 458	29 699 705

6) Autres créances d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs (1)	636 473	676 762
Créances sociales	863 127	450 016
Créances fiscales	4 851 948	4 621 511
Créances Groupe et associés	50 488 562	51 631 572
Autres créances	995 350	878 909,4
Autres créances d'exploitation brutes	57 835 460	58 258 771
Dépréciation des créances Groupe	- 320 000	- 320 000
Dépréciation des autres créances	- 99 380	- 99 380
Autres créances d'exploitation nettes	57 416 080	57 839 391

(1) y compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2019	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	20	91
Disponibilités	25 868 186	29 413 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 868 206	29 413 864

8) Charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2020
Charges constatées d'avance : Services Extérieurs	2 073 284	1 447 868
Charges constatées d'avance	2 073 284	1 447 868

9) Capitaux Propres

	31/12/2019	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de subv. virée au résultat	Provisions réglementées	31/12/2020
Capital	44 081 866						44 081 866
Primes liées au capital	3 766 238						3 766 238
Ecart de réévaluation	1 029 820						1 029 820
Réserve légale	2 104 412	427 778					2 532 191
Autres réserves	5 267 209						5 267 209
Report à nouveau	3 022 941	5 627 798					8 650 739
Résultat de l'exercice	8 555 577	- 8 555 577	10 537 190				10 537 190
Subventions d'équipement	142 815				- 54 483		88 331
Provisions réglementées	13 961 200					- 28 751	13 932 449
Capitaux Propres	81 932 077	- 2 500 000	10 537 190	-	- 54 483	- 28 751	89 886 032

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2019 (8.555.576,68 €) a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 427.778,24 €,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 2.500.000€,
- Le solde, soit la somme de 5.627.798,44 € au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866

10) Provisions pour risques et charges

	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2020
Provisions pour litiges clients	750 255	567 700	- 910 255		407 700
Provisions pour litiges Autres	30 844	153 849	- 184 694		-
Provisions pour Amendes	551 759	46 239			597 998
Provisions pour pertes de change	83 658	696 114	- 83 658		696 114
Provisions pour risques filiales	100 000				100 000
Provisions pour risques prud'homaux	425 830	90 000	- 17 830	- 30 000	468 000
Provisions pour risques divers	-	846 391			846 391
Provisions pour Impôts					
Total Provisions pour risques	1 942 347	2 400 293	-1 196 437	-30 000	3 116 203
Provisions pour charges autres	-				-
Provisions pour médailles du travail	1 540 726	227 561	- 99 115	- 63 843	1 605 329
Total Provisions pour charges	1 540 726	227 561	-99 115	-63 843	1 605 329
Total Provisions pour risques et charges	3 483 073	2 627 854	-1 295 552	-93 843	4 721 532

11) Emprunts et dettes financières

	31/12/2019	Augmentation	Remboursements	31/12/2020
Emprunts	-			-
Intérêts courus sur emprunts	3 715			3 715
Emprunts auprès des EDC.	3 716	-	-	3 715
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	88 041 488	-	- 600 000	87 441 488
Intérêts courus sur emprunts	590 926			590 926
Cash Pool entités du groupe	32 654 761	13 935 324	- 5 272 410	41 317 675
Emprunts et dettes financières diverses	121 287 175	13 935 324	- 5 872 410	129 350 090
Total Emprunts et dettes financières	121 290 891	13 935 324	-5 872 410	129 353 805

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du Groupe.

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2019	31/12/2020
Fournisseurs	16 204 766	17 022 884
Fournisseurs - FNP	11 581 555	11 397 254
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	76 641	158 930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 862 961	28 579 067

13) Autres dettes d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2020
Dettes sociales	15 079 694	14 050 953
Dettes fiscales	4 329 782	1 739 187
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 797 689	4 334 051
Autres dettes d'exploitation	24 207 165	20 124 192

Clients créditeurs	1 358 302	1 384 889
Compte-Courant Facturation Groupe	5 720 916	9 628 657
Autres dettes	1 764 285	1 782 496
Autres dettes	8 843 503	12 796 042

**Dont Avances et acomptes reçus sur commandes en cours*

14) Produits constatés d'avance

	31/12/2019	31/12/2020
Produits constatés d'avance : Stocks PF en transit	3 655 464	3 029 463
Produits constatés d'avance	3 655 464	3 029 463

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2019	%	31/12/2020	%
France	26 620	13%	27 181	13%
Exportations	178 148	87%	181 904	87%
Chiffre d'affaires total	204 767	100%	209 085	100%
Pharmacie	192 594	94%	197 952	95%
Management fees	9 182	4%	10 319	5%
Autres produits	2 991	1%	814	0%
Chiffre d'affaires total	204 767	100%	209 085	100%

16) Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2020
Produits financiers des participations	465 803	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances	389 924	254 438
Autres intérêts et produits assimilés	29 371	8 579
Reprises sur provisions et transferts de charges	273 788	2 352 778
Différences positives de change	1 983 369	3 427 461
Produits financiers	3 142 255	6 043 256
Dotations financières aux amortissements	- 1 667 610	- 2 965 233
Intérêts et charges assimilées	- 2 808 345	- 2 693 365
Différences négatives de change	- 3 217 187	- 3 680 447
Charges financières	-7 693 142	-9 339 045
Résultat financier	-4 550 887	-3 295 789

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

17) Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 081	536 459
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83 769	282 544
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 330 019	2 874 165
Produits exceptionnels	4 431 869	3 693 168
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1 092 441	- 148 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 70 986	- 44 110
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- 2 891 532	- 2 721 121
Charges exceptionnelles	-4 054 958	-2 913 422
Résultat exceptionnel	376 911	779 746

18) Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôts	Impôt 2020	Résultat net 2020
Résultat courant	14 068 285	- 4 310 841	9 757 444
Résultat exceptionnel	779 746		779 746
Total	14 848 031	- 4 310 841	10 537 190

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2019	31/12/2020
Résultat avant impôt	14 477 177	14 068 285
Variation des provisions réglementées	702 800	28 751
Résultat corrigé avant impôt	15 179 977	14 097 036

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2019	31/12/2020
Congés Payés	3 198 677	3 707 548
Organic	309 306	316 264
Participation	1 573 920	1 314 350
Prov. pour pertes de change	83 658	696 114
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	696 223	696 854
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	31 303 842	31 303 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	37 165 628	38 034 972
Amortissements dérogatoires	- 13 961 200	- 13 932 449
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 13 961 200	- 13 932 449
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	23 204 427	24 102 523

	31/12/2019	31/12/2020
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	160 692	- 0
Corrections déficits reportables N-1	- 53 795	-
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice	0	-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	- 106 897	-
Total déficits reportables	0	0

E- Autres informations

1) Echancier des créances et des dettes

	31/12/2020	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	9 206 939	9 206 939	-
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	333 631	-	333 631,00
Créances clients et comptes rattachés	29 942 630	29 942 630	
Fournisseurs débiteurs	676 762	676 762	
Créances sociales	450 016	450 016	
Créances fiscales	4 621 511	4 621 511	
Créances Groupe et associés	51 631 572	51 631 572	
Autres créances	878 909	878 909	
Charges constatées d'avance	1 447 868	1 447 868	
Etat des échéances des créances	99 189 840	98 856 209	333 631

	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 715	3 715	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	129 350 090	43 708 601	85 641 488	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 579 067	28 579 067	-	-
Dettes sociales	14 050 953	14 050 953	-	-
Dettes fiscales	1 739 187	1 739 187	-	-
Dettes sur immobilisations	4 334 051	4 334 051	-	-
Clients créditeurs	1 384 889	1 384 889	-	-
Autres dettes Groupe	9 628 657	9 628 657	-	-
Autres dettes	1 782 496	1 782 496	-	-
Produits constatés d'avance	3 029 463	3 029 463	-	-
Etat des échéances des dettes	193 882 569	108 241 081	85 641 488	-

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2019	31/12/2020
Ristournes ou avoirs à recevoir	338 303	313 564
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	-	-
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	12 444	12 003
Produits à recevoir	350 747	325 566

Charges à payer	31/12/2019	31/12/2020
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	3 715
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	590 926
Intérêts courus sur Cash Pool	2 761	3 675
Charges à payer : dépenses réelles	597 402	598 316
Factures non parvenues sur achats	11 516 619	11 383 442
Factures non parvenues sur services extérieurs	33 200	-
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	31 736	13 811
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 221 777	1 926 591
Avoirs à établir	212 285	479 166
Ristournes à accorder	731 644	760 383
Congés Payés	3 198 677	3 707 548
Autres charges à caractère social à payer	7 011 235	6 690 297
Autres charges à caractère fiscal à payer	1 298 268	449 008
Commissions à payer	1 567 275	1 599 110
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	26 822 717	27 009 356

3) Consolidation et intégration fiscale

Conformément à l'article L223-17 du Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé, dans la mesure où la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société JIC Firmiana S.A.S, sis 14 bis Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la Société JIC Firmiana S.A.S. (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par JIC Firmiana et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement sont les suivantes :

• SGD GROUP SAS	France
• SGD Asia Pacific Co., Ltd	Chine
• Embelia S.A.S.	France
• Société de Services Verriers SARL	France
• SGD Kipfenberg GmbH	Allemagne
• SGD Germany GmbH	Allemagne
• SGD Glass India Private Ltd*	Inde
• SGD Pharma Packaging, Inc	USA
• SGD PHARMA INDIA Ltd	Inde
• Netherlands Glass Investment BV	Pays-Bas
• SGD Italia Srl	Italie
• SGD Pharma Spain (créée en 2018)	Espagne

*Le Président a, par décision en date du 23 Décembre 2019 SGD SA, décidé d'une liquidation volontaire de sa filiale, la société SGD SA GLASS India Private Ltd. Cette liquidation est en cours et devrait être effective au cours de l'année 2021.

Cash pool

Le groupe SGD fonctionne avec un cash pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : Embelia S.A.S., Société de Services Verriers, SGD Group SAS, JIC Firmiana, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany GmbH et SGD Kipfenberg.

5) Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de charge enregistrée au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe dans les comptes de la société SGD SA

6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 730 Equivalents Temps Plein. (Hors stagiaires, apprentis, contrats pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2019	Exercice clos au 31/12/2020
Cadres	125	126
Agents de maitrise	169	170
Haute maitrise	23	18
Employés	7	10
Ouvriers	420	406
Total	744	730

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2013 à 2020 de nouveaux quotas de CO2, initialement relatifs aux sites de Mers-les-Bains et de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 51 151 tonnes. La consommation de l'exercice de 57 868 tonnes. La société a acheté courant 2020 en nombre suffisant les quotas lui permettant de couvrir son obligation.

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Saint-Quentin s'élèvent à 10 480 tonnes. La consommation de l'exercice de 9 473 tonnes.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Cf. ci-dessous paragraphe sur les garanties financières environnementales.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entré dans la composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours. Nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la situation financière de la société ou ses résultats.

10) Engagements hors-bilan

Engagements de retraite

Les engagements liés au personnel non provisionnés au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 9,6 M€ au 31 décembre 2020. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.5% au 31 décembre 2020.

Soutien accordé aux filiales

Crédit-bail

Le 13 janvier 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la nouvelle société de Saint-Quentin-Lamotte, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 k€. Au 31 décembre 2020, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Le 30 septembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 1.5 M€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Le 24 décembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 694 K€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Le 28 décembre 2016, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.9 M€ et 60 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Au 31 décembre 2020, l'encours restant dû est de 0.4 M€.

Le 22 décembre 2017, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de Natixis afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.04 M€ et 36 échéances mensuelles commençant au 01 Janvier 2018. Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Garanties financières environnementales

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit d'une garantie ICPE, dit Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Sucy pour une durée de 5 ans prorogée jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'élève à 512 630 Euros.

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement Productif, une subvention de €3.0m a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. Cette aide attribuée par tranche en

fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En début d'exercice le montant mobilisé était de €3.0m. Pendant l'exercice 2020, 600.000€ ont été remboursés. Au 31 décembre 2020, le montant mobilisé est de €1.8m.

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Compte Personnel de Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie professionnelle. Le CPF remplace désormais le Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'évolution professionnelle et répondant aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de changement d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise mais par la Caisse des Dépôts et Consignations »

SGD SA
Société par actions simplifiée
Capital social : 44.081.866 euros
Siège social : 14 bis terrasse Bellini, 92800 Puteaux
RCS Nanterre B 552 012 585
(la « Société »)

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à 17h00, les Associés de la société SGD S.A., Société par actions simplifiée au capital de 44 081 866 Euros divisé en 320.101.666 actions d'environ 0,14 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société, sur convocation qui leur a été adressée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises ;
2. Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Approbation des conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
5. Pouvoir pour les formalités ;

L'Assemblée procède ensuite à la composition du bureau.

Monsieur Christophe Nicoli, en sa qualité de Président de la Société JIC FIRMIANA, Présidente assure les fonctions de président de séance (le « Président de Séance »). Madame Emmanuelle Camus Nikitine est nommée Secrétaire.

La société KPMG SA, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est excusée.

Monsieur Mickael Damonez, représentant du Comité Social et Economique, assiste à la réunion et s'est joint par téléphone au numéro précisé dans la convocation. Monsieur Halif Diaby, représentant du Comité Social et Economique, régulièrement convoqué est excusé.

Monsieur Christophe Nicoli représente la société SGD GROUP SAS en qualité de Président de la Société JIC FIRMIANA, Présidente de la société SGD GROUP.

Madame Emmanuelle Camus Nikitine représente la société SGD GERMANY GmbH en vertu d'un pouvoir donné à cet effet joint aux présentes.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été émargée par les Associés présents.

Le Président de Séance constatant que les Associés présents ou représentés, détiennent 320 101 666 actions soit la totalité du capital social et des droits de vote, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer.

Dans le cadre de ce qui figure ci-dessus, les Associés déclarent avoir reçu et pris connaissance des documents suivants mis à leur disposition par le Président :

- le texte des décisions soumises à l'Assemblée Générale ;
- le rapport du Président de la Société ;
- les comptes annuels et
- les rapports du Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les conventions réglementées.

Il est ensuite procédé à la lecture du rapport du Président de la Société.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que le Commissaire aux comptes de la Société n'a pas formulé d'observations, de manière générale, autres que celles figurant dans ce rapport.

L'Assemblée Générale renonce, en tant que de besoin, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut de communication des documents relatifs aux présentes décisions de l'Assemblée Générale prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables dans les délais prescrits par ces dispositions et confirme avoir examiné avec attention tous les documents listés ci-dessus et être en mesure de se prononcer en connaissance de cause.

Le Président met alors aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

Première décision

(Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises)

L'Assemblée Générale approuve expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises et déclare avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

Deuxième décision

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux dudit exercice et sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes annuels de l'exercice social, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 10 537 189,78 euros, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports.

En conséquence, elle donne au Président de la société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les Sociétés, telles que visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts, qui s'élèvent à 191 933 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

Troisième décision
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation et de répartition du résultat qui lui a été présentée par le Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, soit la somme de 10 537 189,78 euros, de la manière suivante :

- dotation à la réserve légale à hauteur de 526 860 euros,
- distribution d'un dividende d'un montant de 4 000 000 euros,
- le solde, soit la somme de 6 010 329,78 euros au compte report à nouveau,

Le compte report à nouveau bénéficiaire se trouve ainsi porté de 8 650 738,67 euros à 14 661 068,45 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende net
2017	0€
2018	2.500.000 €
2019	2.500.000 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

Quatrième décision
(Approbation des conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions qui y sont mentionnées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

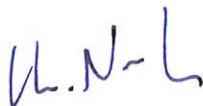
Cinquième décision
(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes, à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités ou publications afférentes aux décisions prises ci-dessus.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

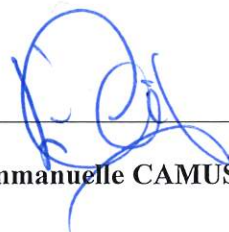
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire.



Monsieur Christophe Nicoli

Président de Séance



Madame Emmanuelle CAMUS NIKITINE

Secrétaire

SGD SA S.A.S.
Société par actions simplifiée
Au capital de 44 081 866 euros
Siège social : 14 bis terrasse Bellini,
92800 Puteaux
552 012 585 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de SGD SA (la « **Société** »), nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels consolidés dudit exercice ainsi que le projet des décisions soumises à votre approbation. Ces comptes ainsi que le projet des décisions sont joints au présent rapport dont ils font partie intégrante.

Ch. N-L

Table des matières

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.....	3
<i>Faits marquants 2019</i>	3
1. <i>Activité de la société au cours de l'exercice écoulé</i>	4
2. <i>Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice</i>	4
3. <i>Evolution prévisible et perspectives d'avenir</i>	5
4. <i>Recherche et développement</i>	5
5. <i>Personnel</i>	6
6. <i>Passifs éventuels</i>	7
7. <i>Fiscalité</i>	8
8. <i>Informations sur les délais de paiement des fournisseurs</i>	8
II – FILIALES ET PARTICIPATIONS	9
1. <i>Prise de participation</i>	9
2. <i>Cession de participations</i>	9
3. <i>Informations sur l'activité des filiales et participations</i>	9
4. <i>Comptes consolidés</i>	10
5. <i>Identification des parties liées</i>	10
III – REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONNARIAT DES SALARIES.....	11
IV – RESULTATS – AFFECTATION	11
V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	11
VI – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE.....	12
VII – SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT	12
VIII – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	12

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés à l'industrie pharmaceutique.

Faits marquants 2020

- L'année 2020 a été une année de préparation à la reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy et du four 2 de Saint-Quentin.
- Le contrôle fiscal dont la société a fait l'objet pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018, s'est achevé en juin 2020. A l'issue de ce contrôle, l'administration fiscale a notifié un rehaussement de la base de la taxe foncière et la CFE engendrant un appel supplémentaire de 622K€.
- La société a également reçu une notification de redressement de la TVA auto liquidée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total en principal de 8,9 m€, auquel s'ajoutent 561k€ d'intérêts de retard. Nous sommes actuellement en cours de discussion sur ce redressement avec l'administration.
- La société n'a pas subi d'impact significatif du COVID-19. Elle n'a sollicité aucune aide ou soutien prévu dans les dispositifs mis en place par les autorités pour atténuer la crise sanitaire.

Soutien accordé aux filiales

La société SGD S.A. a confirmé qu'elle apporterait à la société SSV Ltd le soutien financier nécessaire afin de lui permettre d'assurer la continuité de son exploitation dans les 12 prochains mois.

1. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'activité globale des sites de Saint Quentin et de Sucy a été consolidée sur l'année 2020 malgré la crise sanitaire. Après un premier semestre dont l'activité a été soutenue par les effets pre-Covid 19, à savoir une forte hospitalisation requérant des médicaments comme le paracétamol et le propofol fournis en T3 par Sucy, un ralentissement de l'activité a été constaté au second semestre lié à la forte constitution de stocks des clients.

Malgré la crise sanitaire, l'activité industrielle n'a pas connu d'arrêt et SGD Pharma a maintenu un haut niveau d'équipements industriels pour réaliser ses plans, soutenir le développement de ses activités notamment sur le site de Sucy-en-Brie et garantir le niveau de qualité de plus en plus exigeant pour les clients.

SGD Pharma poursuit son principal objectif stratégique : à savoir, conforter sa position de leader innovant et fiable dans la production en verre moulé destiné aux applications pharmaceutiques, en particulier sur les marchés matures où le groupe bénéficie, grâce à son savoir-faire et à la qualité de ses produits, d'une base solide de clients fidèles.

Le chiffre d'affaires (hors prestations de services) 2020 s'est élevé à 197 952 K€.

Sucy

Le chiffre d'affaires externe généré par le site de Sucy en Brie ressort à 97,5 M€ en 2020. Le chiffre d'affaires inter compagnies ressort à 11,2 M€ en 2020. Au total, le chiffre d'affaires 2020 (108,7M€) a augmenté de 1 % par rapport à 2019 (107,9M€).

L'Ebitda s'établit à 11,8 M€ en 2020 contre 15,2 M€ en 2019, soit une baisse de 22%.

Saint Quentin

Le chiffre d'affaires externe généré par le site de Saint Quentin La Motte ressort à 78,5 M€ en 2020. Le chiffre d'affaires inter compagnies ressort à 10,9 M€ en 2020. Au total, le chiffre d'affaires 2020 (89,4M€) a augmenté de 6% par rapport à 2019 (84,7M€).

L'Ebitda s'établit à 40,7 M€ en 2020 contre 38,2M€ en 2019, soit une hausse de 6%.

2. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le contexte de la crise sanitaire encore en cours, le rebond d'activité prévu sur le premier trimestre 2021 est ralenti et rend les perspectives plus volatiles. Malgré ce contexte, SGD SA prévoit le maintien de ses parts de marché et une stabilité de son activité.

SGD SA compte également sur ses nouveaux projets de développement, notamment Sterinity ainsi que d'un renforcement de ses standards qualité, et sur les dérivés sanguins pour développer de nouveaux marchés.

L'objectif est aussi de porter la sécurité au meilleur niveau et de poursuivre le plan de transformation de Sucy soutenu par un important effort d'investissement et un renforcement des équipes de management. La reconstruction du four 2 de Sucy a été préparée durant l'année 2020 et se déroulera en 2021. Le plan de transformation du groupe continuera également d'apporter ses fruits avec une augmentation significative de ses volumes et une baisse des coûts de non qualité. Ces actions devraient permettre au groupe SGD de soutenir la croissance à la fois sur le verre jaune en T2/T3 et le verre blanc de type 1.

4. Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre (composition, formage etc...) que pour le parachèvement, en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

Dès la conception du produit, les contraintes liées à sa fabrication sont étroitement prises en compte. Les discussions en amont et les partenariats avec les clients représentent pour leur part une étape essentielle du processus d'innovation, apportant des données d'entrées du processus d'innovation.

Dans la mesure où la Société considère que le développement de nouveaux produits est un facteur essentiel du développement de ses parts de marché, elle prévoit de poursuivre sa politique dynamique en matière de recherche et de développement.

Au cours de l'exercice, 1 697 K€ ont été dépensés et 400 K€ ont été capitalisés au titre de la recherche et du développement.

Dans le cadre du projet Sterinity, SGD a lancé auprès de partenaires des travaux de développement visant à s'assurer notamment de sa capacité à stériliser via process ses flacons. Ces travaux sont une des étapes d'un Capex de plus d'1M€.

Ce projet s'inscrit dans un projet plus large visant à offrir à nos clients une gamme de flacons stériles moulés allant du 20ml au 100ml. S'agissant de frais de développement autofinancés, les coûts concernés (400 K€) sont immobilisés en frais de recherche et de développement. SGD SA a démontré (à l'échelle du projet) :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Son intention et sa capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- La probabilité de réalisation des avantages économiques futurs,
- La capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

5. Personnel

L'effectif moyen mensuel employé a évolué de la façon suivante :

	Exercice clos au 31/12/2017	Exercice clos au 31/12/2018	Exercice clos au 31/12/2019	Exercice clos au 31/12/2020
Cadres	90	102	125	126
Agents de maîtrise	160	168	169	170
Haute maîtrise	25	24	23	18
Employés	13	11	7	10
Ouvriers	420	422	420	406
Total	708	727	744	730

Les dépenses de personnel, charges & provisions comprises, de l'exercice 2020 se sont élevées à 53 408 K€.

Au cours de l'exercice écoulé, les dépenses de formation ont représenté 1.14% de la masse salariale, et se sont réparties dans des proportions similaires à celles de l'année précédente.

6. Passifs éventuels

Litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint Quentin La Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entrée dans la composition des produits fabriqués et vendus par la Société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a définitivement été interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours.

Quotas de CO2

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 51 151 tonnes. La consommation de l'exercice de 57 868 tonnes. La société a acheté courant 2020 en nombre suffisant les quotas lui permettant de couvrir son obligation.

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Saint-Quentin s'élèvent à 10 480 tonnes. La consommation de l'exercice de 9 473 tonnes.

7. Fiscalité

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2017 et en vertu des termes de la convention d'intégration fiscale conclue le 3 mars 2018, la Société est comprise dans le périmètre d'intégration de la société JIC Firmiana S.A.S. (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

8. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Fournisseurs :

Exercices	Total en K€uros TTC	Nombre de jours de retard				
		Non échu	De 1 A 30 jours	De 31 A 60 jours	De 61 A 90 jours	Plus de 90 jours
2020	19 633	17 205	1 568	192	140	528
Pourcentage		87,63%	7,99%	0,98%	0,72%	2,69%
2019	19 774	16 912	1 107	1 016	92	646
Pourcentage		85,53%	5,60%	5,14%	0,47%	3,27%

Clients :

Exercices	Total en K€uros TTC	Nombre de jours de retard					
		Non échu	De 1 A 5 jours	De 6 A 10 jours	De 11 A 30 jours	De 31 A 90 jours	Plus de 90 jours
2020	30 360	27 823	404	654	763	741	26
Pourcentage		92%	1%	2%	3%	2%	0%
2019	29 469	24 934	807	852	1 130	1 469	277
Pourcentage		85%	0	0	0	0	0

II – FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Prise de participation

Aucune prise de participation au cours de l'exercice 2020.

2. Cession / Dépréciation de participations

Aucune cession de participation n'a été faite au cours de l'exercice 2020.

3. Informations sur l'activité des filiales et participations

Allemagne

Le chiffre d'affaires externe généré par le site de Kipfenberg ressort à 59,1 M€ en 2020 avec un chiffre inter compagnies à 26,4 M€. Le chiffre d'affaires total augmente de 1,3 M€ par rapport à l'année 2019.

L'EBITDA de Kipfenberg est de 32,1 M€ en 2020 contre 31,8 M€ en 2019, soit une hausse de 1%.

Chine

Le chiffre d'affaires externe généré par le site de Zhanjiang ressort à 45,5 M€ en 2020, en recul de 5,8 M€ par rapport à 2019, en raison du ralentissement des ventes Beauty & Personal Care lié à la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires inter compagnies ressort à 1,2 M€.

L'EBITDA de Zhanjiang est en croissance de 6% par rapport à 2019 (12,2 M€ en 2020 contre 11,4 M€ en 2019).

France

Embelia (anciennement VG Emballage) :

L'année 2020 montre une hausse de chiffre d'affaire pour Embelia qui s'établit à 36,4 M€ contre 33 M€ en 2019. Soit une hausse de 10%.

L'EBITDA s'établit à 3,7 M€ contre 2.3 M€ en 2019.

Société de Services Verriers Sarl :

La société *Société des Services Verriers* réalise une prestation de tri du verre pour les sites français. L'année 2019 montre un léger recul du chiffre d'affaires de la société qui s'établit à 4,4 M€ contre 4,5M€ en 2019.

Son EBITDA reste stable à 0,2 M€.

4. Comptes consolidés

Exemption de l'établissement de comptes consolidés

Conformément à l'Article L233-17 du Code de commerce, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du sous-groupe, la Société et ses filiales étant sous le contrôle de la société JIC FIRMIANA S.A.S. qui les inclut dans ses comptes consolidés.

Identification de la société consolidante

Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquels elle a une influence notable, sont intégrés dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand, la société JIC FIRMIANA S.A.S 14 bis terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

5. Identification des parties liées

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par JIC FIRMIANA et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement, sans que la société SGD SA ait nécessairement une participation dans leur capital sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| • SGD GROUP S.A.S. | France |
| • SGD Asia Pacific Co., Ltd | Chine |
| • Embelia S.A.S. | France |
| • Société de Services Verriers SARL | France |
| • SGD Kipfenberg GmbH | Allemagne |
| • SGD Germany GmbH | Allemagne |
| • SGD SA Glass India Private Ltd* | Inde |
| • SGD Pharma Packaging, Inc | USA |
| • SGD PHARMA INDIA Ltd | Inde |

- Netherlands Glass Investment BV Pays-Bas
- SGD Italia Srl Italie
- SGD Pharma Spain Espagne

*Le Président a, par décision en date du 23 Décembre 2019 SGD SA, décidé d'une liquidation volontaire de sa filiale, la société SGD SA GLASS India Private Ltd. Cette liquidation est en cours et devrait être effective au cours de l'année 2021.

III – REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONNARIAT DES SALARIES

Répartition du capital

Nous vous indiquons que la société SGD Group S.A.S. détient plus de la moitié du capital social et des droits de vote de notre Société.

Actionnariat des salariés

Nous vous indiquons qu'il n'y a pas d'actionnariat salarié au 31 décembre 2020

IV – RESULTATS – AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par **un bénéfice** de : 10 537 190 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2020, soit la somme de 10 537 189,78 euros, de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 526 860 euros,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 4 000 000 euros,
- Le solde, soit la somme de 6 010 329,78 euros au compte report à nouveau

Le compte report à nouveau bénéficiaire se trouve ainsi porté de 8 650 738,67 euros à 14 661 068,45 euros.

V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende net
2017	Pas de versement
2018	2.500.000 €
2019	2.500.000 €

VI – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

VII – SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

La société JIC FIRMIANA a été nommée, par l'assemblée du 23 juin 2020, Présidente en remplacement de Monsieur Christophe Muguet démissionnaire, pour une durée indéterminée sans limitation de durée.

VIII – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons arrêté les comptes de la société. Nous vous présentons les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous demandons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 191 933 €.

Votre Président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Puteaux
Le 30 Mars 2020

Le Président



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

SGD SA S.A.S.

14 bis, Terrasse Bellini - 92800 - Puteaux

Ce rapport contient 31 pages

Référence : AS-211-19

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

Siège social : 14 bis, Terrasse Bellini - 92800 - Puteaux
Capital social : €44 081 866

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société SGD SA S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SGD SA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- *Estimation de la Direction*

La note B « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les estimations significatives retenues par la Direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Comme indiqué dans la note B de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- *Titres de participation*

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 2 962 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note B de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et des informations fournies dans les notes de l'annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Alexandra Saastamoinen
Associée

SGD SA S.A.S.
Société par actions simplifiées
Au capital de EUR 44 081 866 euros
Siège social : 14 bis Terrasse Bellini,
92800 Puteaux
552 012 585 RCS Nanterre



SGD SA S.A.S.
COMPTES ANNUELS 2020

Table des matières

Etats de synthèse	3
Bilan	3
Compte de résultat	4
Annexe au bilan et au compte de résultat	5
A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice	5
B- Principes, règles et méthodes comptables	6
C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat	10
1) Immobilisations incorporelles	10
2) Immobilisations corporelles	10
3) Immobilisations financières	11
4) Stocks et en-cours	12
5) Créances Clients	12
6) Autres créances d'exploitation	13
7) Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
8) Charges constatées d'avance	13
9) Capitaux Propres	14
10) Provisions pour risques et charges	15
11) Emprunts et dettes financières	16
12) Dettes fournisseurs	16
13) Autres dettes d'exploitation	17
14) Produits constatés d'avance	17
15) Chiffre d'affaires	18
16) Résultat financier	18
17) Résultat exceptionnel	19
18) Impôt sur les sociétés	19
E- Autres informations	21
1) Echancier des créances et des dettes	21
2) Produits à recevoir et charges à payer	22
3) Consolidation et intégration fiscale	23
4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées	23
5) Rémunération des dirigeants	23
6) Ventilation de l'effectif moyen	24
7) Budget de Recherche et développement	24
8) Quotas de CO2	24
9) Passifs éventuels	24
10) Engagements hors-bilan	25

Etats de synthèse

Bilan

	Note	31/12/2020			31/12/2019
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1	29 604 918	- 27 644 201	1 960 717	2 120 493
Immobilisations corporelles	2	234 222 384	- 136 250 257	97 972 128	89 224 602
Immobilisations financières	3	43 806 567	- 31 303 842	12 502 725	12 578 313
Total Actif Immobilisé		307 633 869	- 195 198 299	112 435 570	103 923 408
Stocks et en-cours	4	67 012 646	- 9 426 066	57 586 580	52 181 378
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	6	363 199	-	363 199	294 961
Créances clients	5	29 942 630	- 242 925	29 699 705	29 732 458
Autres créances d'exploitation	6	57 895 573	- 419 380	57 476 193	57 121 119
Valeurs mobilières de placement	7	91	-	91	20
Disponibilités	7	29 413 773	-	29 413 773	25 868 186
Charges constatées d'avance	8	1 447 868	-	1 447 868	2 073 284
Ecart de conversion Actif		696 114	-	696 114	83 658
Total Actif Circulant		186 771 894	- 10 088 371	176 683 522	167 355 064
Total Actif		494 405 762	- 205 286 670	289 119 092	271 278 472
Capital				44 081 866	44 081 866
Primes liées au capital				3 766 238	3 766 238
Ecart de réévaluation				1 029 820	1 029 820
Réserves et report à nouveau				16 450 139	10 394 562
Résultat de l'exercice				10 537 190	8 555 577
Subventions d'équipement				88 331	142 815
Provisions réglementées				13 932 449	13 961 200
Total Capitaux Propres	9			89 886 032	81 932 077
Provisions pour risques et charges	10			4 721 532	3 483 073
Emprunts et dettes financières	11			129 961 811	121 290 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13			145 340	284 429
Dettes fournisseurs	12			28 579 067	27 862 961
Autres dettes d'exploitation	13			20 124 192	24 207 165
Autres dettes	13			12 650 702	8 559 074
Produits constatés d'avance	14			3 029 463	3 655 464
Ecart de conversion Passif				20 952	3 338
Total Passif Circulant				199 233 060	189 346 395
Total Passif				289 119 092	271 278 472

Compte de résultat

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue de biens		197 779 192	192 301 484
Production vendue de services		11 305 479	12 465 793
Chiffre d'affaires net	15	209 084 672	204 767 277
Production stockée		6 831 307	9 882 662
Production immobilisée		642 023	657 034
Subvention d'exploitation		-	3 551
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		1 799 315	2 772 666
Autres produits d'exploitation		9 272 645	13 315 912
Total Produits d'exploitation		218 357 316	218 083 189
Achats de marchandises		27 517 859	27 761 608
Variation de stocks		62 030	- 56 887
Achats de matières premières et approvisionnements		19 868 779	21 340 428
Variation de stocks		- 39 245	- 314 608
Autres achats et charges externes		71 612 681	70 752 796
Impôts et taxes		6 093 442	6 112 031
Salaires et traitements		37 259 115	35 554 078
Charges sociales		16 148 840	15 715 718
Dotations des amortissements et des provisions		22 444 207	22 089 539
Autres charges d'exploitation		25 535	100 423
Total Charges d'exploitation		200 993 243	199 055 125
Résultat d'exploitation		17 364 074	19 028 064
Produits financiers		6 043 256	3 142 255
Charges financières		- 9 339 045	- 7 693 142
Résultat financier	16	- 3 295 789	- 4 550 887
Résultat courant avant impôt		14 068 285	14 477 177
Produits exceptionnels		3 693 168	4 431 869
Charges exceptionnelles		- 2 913 422	- 4 054 958
Résultat exceptionnel	17	779 746	376 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 1 314 350	- 1 573 920
Crédit Impôt Recherche		- 2 996 491	- 4 724 591
Résultat net		10 537 190	8 555 577

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 289.119.092 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 10.537.190 €.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2020 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice

Activité et de la Société

La Société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie Pharmaceutique.

Faits significatifs de l'exercice

- L'année 2020 a été une année de préparation à la reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy et du four 2 de Saint-Quentin.
- Le contrôle fiscal dont la société a fait l'objet pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018, s'est achevé en juin 2020. A l'issue de ce contrôle, l'administration fiscale a notifié un rehaussement de la base de la taxe foncière et la CFE engendrant un appel supplémentaire de 622K€. La société a également reçu une notification de redressement de la TVA auto liquidée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total en principal de 8,9 m€, auquel s'ajoutent 561k€ d'intérêts de retard. Nous sommes actuellement en cours de discussion sur ce redressement avec l'administration.
- La société n'a pas subi d'impact significatif du COVID-19. Elle n'a sollicité aucune aide ou soutien prévu dans les dispositifs mis en place par les autorités pour atténuer la crise sanitaire.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2020 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les dépréciations relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les moules de production sont comptabilisés en tant qu'actifs immobilisés.

Le gros entretien sur les fours et les machines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la durée d'utilisation de ces équipements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Constructions et bâtiments : entre 10 et 25 ans
- Installations des fours de fusion : entre 2 et 12 ans
- Agencements, installations, matériel et outillage : entre 6 et 10 ans
- Matériel informatique : entre 4 et 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau : 10 ans
- Moules : 2 ans

La différence entre les amortissements comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la législation fiscale est portée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles à durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une valeur estimée de réalisation en cas de cession envisagée.

La société SGD S.A. ne dispose pas d'immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les critères de l'article 212-3 du PCG sont remplis.

Immobilisations financières

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC n°2007-C du 15 juin 2007 précisant les modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres de participation acquis à compter du 1er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Un impairment test est réalisé au moins une fois par an.

Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs d'inventaire.

A chaque clôture, la société effectue un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de participation afin de déterminer s'il existe d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur d'inventaire de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la perte de valeur ; chaque filiale (entité légale indépendante) de JIC OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie distincte. Pour apprécier la valeur recouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché monétaire actuel et les risques spécifiques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée immédiatement au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises lorsque l'indice de perte de valeur n'est plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée. Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des tests de perte de valeur utilisent des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés par la Direction de la société.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par la société. Le taux retenu dans le cadre de cet exercice est de 7,1%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition budgété ou « coûts standards ». Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes sociaux.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui inclut principalement leur coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes de fin d'année les stocks sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur nette de réalisation, qu'il existe des incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock Indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de verre ; pour scraper avec un défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne / externe) ; Laboratoire d'attente / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant dans les articles indisponibles.

- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus d'un an. Si ces stocks sont couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts par des ventes à plus de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.

- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks dès lors que le prix de vente corrigé du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négatif.

- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au-delà d'une année de stockage, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.

- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas consommés après un an, ils sont dépréciés à 25%. Au-delà de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.

- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas d'émission de CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour une valeur nulle en stock et les quotas de CO2 acquis, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société sont supérieures aux quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client arriéré. Ce pourcentage est déterminé comme suit :

- Clients en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur la part non indemnisée par l'assurance-crédit)
- Clients à profil risqué en dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
- Clients à profil moins risqué en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Figurent sous cette rubrique des provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du travail.

Dettes libellées en devises

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Cash pool

SGD S.A. est la société centralisatrice de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds avancés par les sociétés du groupe (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « Emprunts et dettes financières divers » vis-à-vis du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont réévalués au cours de clôture.

La société dispose de valeurs mobilières de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre de l'année.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraites ne font pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la présente annexe. Toutefois, les compléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

Médaille du travail

Une provision est constituée sur la base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a un versement au titre des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à hauteur du montant versé. Le taux d'actualisation retenu est de 0,5% au 31 décembre 2020.

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Frais de développement	500 000	400 000	-	900 000
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-	491 961
Droits, brevets, logiciels	27 566 206	646 751	-	28 212 957
Immobilisations incorporelles brutes	28 558 167	1 046 751	-	29 604 918
Amortissements Frais de développement	- 67 123	- 180 000	-	- 247 123
Amortissements Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-	- 491 961
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 25 878 590	- 1 026 527	-	- 26 905 117
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 26 437 674	- 1 206 527	-	- 27 644 201
Total valeur nette	2 120 493	- 159 776	-	1 960 717

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Terrains	7 458 425	-	-	7 458 425
Constructions	56 846 721	2 855 291	- 2 478 755	57 223 257
Installations techniques	139 372 382	5 475 890	- 9 562 798	135 285 474
Moules	9 908 030	5 020 720	- 4 846 423	10 082 327
Autres immos corporelles	4 420 621	376 852	- 82 703	4 714 770
Immobilisations corporelles en cours	6 153 915	23 427 614	- 10 123 396	19 458 132
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	224 160 093	37 156 367	- 27 094 075	234 222 384
Amortissements Terrains	- 1 032 918	- 230 038	-	- 1 262 955
Amortissements Constructions	- 26 274 067	- 3 207 470	2 336 427	- 27 145 109
Amortissements Installations techniques	- 98 607 284	- 9 280 580	9 546 377	- 98 341 486
Amortissements Moules	- 5 091 142	- 4 658 631	4 664 462	- 5 085 312
Amortissements Autres immos corporelles	- 3 233 857	- 561 818	77 135	- 3 718 541
Amortissement immobilisations corporelles	- 134 239 268	- 17 938 536	16 624 401	- 135 553 403
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 696 223	- 78 574	77 943	- 696 854
Dépréciations des métaux précieux	-	-	-	-
Dépréciations des immobilisations corporelles en-cours	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 696 223	- 78 574	77 943	- 696 854
Total valeur nette	89 224 602	19 139 257	- 10 391 731	97 972 128

3) Immobilisations financières

	31/12/2019	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2020
Participations évaluées selon la méthode de mise en éq.	-	-	-	-
Titres de participation	34 265 997	-	-	34 265 997
Autres formes de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	9 245 235	180 697	- 218 992	9 206 939
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	370 923	18 625	- 55 917	333 631
Immobilisations financières	43 882 155	199 321	- 274 909	43 806 567
Dépréciation des participations évaluées selon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	- 31 303 842	-	-	- 31 303 842
Dépréciation des autres formes de participation	-	-	-	-
Dépréciation des autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation de prêts	-	-	-	-
Dépréciations des autres immos financières	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 31 303 842	-	-	- 31 303 842
Total valeur nette	12 578 313	199 321	- 274 909	12 502 725

Tableau des filiales et participations

Filiales, participations et autres titres (K€)		Capitaux Propres *	QP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et caution donnés par la société	CA HT 2020 *	Résultat net 2020 *	Dividendes encaissés 2020
Embelia (ex-VG Emballage)	France	3 934	100%	2 206	2 206	-	-	36 409	990	-
Société de Services Verriers (SSV)	France	- 240	100%	1 984	562	-	-	4 429	- 249	-
SGD Asia Pacific	Chine	6 743	100%	29 882	-	9 207	-	46 539	- 798	-
SGD Kipfenberg	Allemagne	5 967	6,0%	190	190	-	-	84 608	695	-
SCI Desjonquères Mers	France		100%	26	26	-	-			-
SGD S.A. Glass India Private Ltd	Inde		99,99%	1	-	-	-			-
SGD Italia	Italie									-
SGD Pharma Spain	Espagne		100,00%	3	3					-
TOTAL		16 404		34 293	2 987	9 207	-	171 985	638	-

* Les valeurs renseignées pour les filiales sont issues de leur jeu de compte IFRS.

4) Stocks et en-cours

	31/12/2019	31/12/2020
Stock de matières premières et approvisionnements	7 112 876	7 152 121
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	52 930 297	59 761 070
Stock de marchandises	161 485	99 456
Stocks et en-cours, Valeur brute	60 204 658	67 012 646
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 379 334	- 2 647 255
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 5 643 946	- 6 778 811
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 8 023 280	- 9 426 066
Stocks et en-cours, Valeur nette	52 181 378	57 586 580

5) Créances Clients

	31/12/2019	31/12/2020
Clients	29 682 071	29 665 249
Clients - Factures à établir	-	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	-
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	264 829	277 382
Créances clients brutes	29 946 900	29 942 630
Dépréciation des créances clients	- 214 442	- 242 925
Créances clients nettes	29 732 458	29 699 705

6) Autres créances d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs (1)	636 473	676 762
Créances sociales	863 127	450 016
Créances fiscales	4 851 948	4 621 511
Créances Groupe et associés	50 488 562	51 631 572
Autres créances	995 350	878 909,4
Autres créances d'exploitation brutes	57 835 460	58 258 771
Dépréciation des créances Groupe	- 320 000	- 320 000
Dépréciation des autres créances	- 99 380	- 99 380
Autres créances d'exploitation nettes	57 416 080	57 839 391

(1) y compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2019	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	20	91
Disponibilités	25 868 186	29 413 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 868 206	29 413 864

8) Charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2020
Charges constatées d'avance : Services Extérieurs	2 073 284	1 447 868
Charges constatées d'avance	2 073 284	1 447 868

9) Capitaux Propres

	31/12/2019	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de subv. virée au résultat	Provisions réglementées	31/12/2020
Capital	44 081 866						44 081 866
Primes liées au capital	3 766 238						3 766 238
Ecart de réévaluation	1 029 820						1 029 820
Réserve légale	2 104 412	427 778					2 532 191
Autres réserves	5 267 209						5 267 209
Report à nouveau	3 022 941	5 627 798					8 650 739
Résultat de l'exercice	8 555 577	- 8 555 577	10 537 190				10 537 190
Subventions d'équipement	142 815				- 54 483		88 331
Provisions réglementées	13 961 200					- 28 751	13 932 449
Capitaux Propres	81 932 077	- 2 500 000	10 537 190	-	- 54 483	- 28 751	89 886 032

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2019 (8.555.576,68 €) a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 427.778,24 €,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 2.500.000€,
- Le solde, soit la somme de 5.627.798,44 € au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866

10) Provisions pour risques et charges

	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2020
Provisions pour litiges clients	750 255	567 700	- 910 255		407 700
Provisions pour litiges Autres	30 844	153 849	- 184 694		-
Provisions pour Amendes	551 759	46 239			597 998
Provisions pour pertes de change	83 658	696 114	- 83 658		696 114
Provisions pour risques filiales	100 000				100 000
Provisions pour risques prud'homaux	425 830	90 000	- 17 830	- 30 000	468 000
Provisions pour risques divers	-	846 391			846 391
Provisions pour Impôts					
Total Provisions pour risques	1 942 347	2 400 293 	-1 196 437	-30 000	3 116 203
Provisions pour charges autres	-				-
Provisions pour médailles du travail	1 540 726	227 561 	- 99 115 	- 63 843	1 605 329
Total Provisions pour charges	1 540 726	227 561	-99 115	-63 843	1 605 329
Total Provisions pour risques et charges	3 483 073	2 627 854	-1 295 552	-93 843	4 721 532

11) Emprunts et dettes financières

	31/12/2019	Augmentation	Remboursements	31/12/2020
Emprunts	-			-
Intérêts courus sur emprunts	3 715			3 715
Emprunts auprès des EDC.	3 716	-	-	3 715
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	88 041 488	-	- 600 000	87 441 488
Intérêts courus sur emprunts	590 926			590 926
Cash Pool entités du groupe	32 654 761	13 935 324	- 5 272 410	41 317 675
Emprunts et dettes financières diverses	121 287 175	13 935 324	- 5 872 410	129 350 090
Total Emprunts et dettes financières	121 290 891	13 935 324	-5 872 410	129 353 805

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du Groupe.

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2019	31/12/2020
Fournisseurs	16 204 766	17 022 884
Fournisseurs - FNP	11 581 555	11 397 254
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	76 641	158 930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 862 961	28 579 067

13) Autres dettes d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2020
Dettes sociales	15 079 694	14 050 953
Dettes fiscales	4 329 782	1 739 187
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 797 689	4 334 051
Autres dettes d'exploitation	24 207 165	20 124 192

Clients créditeurs	1 358 302	1 384 889
Compte-Courant Facturation Groupe	5 720 916	9 628 657
Autres dettes	1 764 285	1 782 496
Autres dettes	8 843 503	12 796 042

**Dont Avances et acomptes reçus sur commandes en cours*

14) Produits constatés d'avance

	31/12/2019	31/12/2020
Produits constatés d'avance : Stocks PF en transit	3 655 464	3 029 463
Produits constatés d'avance	3 655 464	3 029 463

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2019	%	31/12/2020	%
France	26 620	13%	27 181	13%
Exportations	178 148	87%	181 904	87%
Chiffre d'affaires total	204 767	100%	209 085	100%
Pharmacie	192 594	94%	197 952	95%
Management fees	9 182	4%	10 319	5%
Autres produits	2 991	1%	814	0%
Chiffre d'affaires total	204 767	100%	209 085	100%

16) Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2020
Produits financiers des participations	465 803	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances	389 924	254 438
Autres intérêts et produits assimilés	29 371	8 579
Reprises sur provisions et transferts de charges	273 788	2 352 778
Différences positives de change	1 983 369	3 427 461
Produits financiers	3 142 255	6 043 256
Dotations financières aux amortissements	- 1 667 610	- 2 965 233
Intérêts et charges assimilées	- 2 808 345	- 2 693 365
Différences négatives de change	- 3 217 187	- 3 680 447
Charges financières	-7 693 142	-9 339 045
Résultat financier	-4 550 887	-3 295 789

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

17) Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 081	536 459
Produits exceptionnels sur opérations en capital	83 769	282 544
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 330 019	2 874 165
Produits exceptionnels	4 431 869	3 693 168
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 1 092 441	- 148 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 70 986	- 44 110
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- 2 891 532	- 2 721 121
Charges exceptionnelles	-4 054 958	-2 913 422
Résultat exceptionnel	376 911	779 746

18) Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôts	Impôt 2020	Résultat net 2020
Résultat courant	14 068 285	- 4 310 841	9 757 444
Résultat exceptionnel	779 746		779 746
Total	14 848 031	- 4 310 841	10 537 190

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2019	31/12/2020
Résultat avant impôt	14 477 177	14 068 285
Variation des provisions réglementées	702 800	28 751
Résultat corrigé avant impôt	15 179 977	14 097 036

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2019	31/12/2020
Congés Payés	3 198 677	3 707 548
Organic	309 306	316 264
Participation	1 573 920	1 314 350
Prov. pour pertes de change	83 658	696 114
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	696 223	696 854
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	31 303 842	31 303 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	37 165 628	38 034 972
Amortissements dérogatoires	- 13 961 200	- 13 932 449
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 13 961 200	- 13 932 449
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	23 204 427	24 102 523

	31/12/2019	31/12/2020
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	160 692	- 0
Corrections déficits reportables N-1	- 53 795	-
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice	0	-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	- 106 897	-
Total déficits reportables	0	0

E- Autres informations

1) Echancier des créances et des dettes

	31/12/2020	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	9 206 939	9 206 939	-
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	333 631	-	333 631,00
Créances clients et comptes rattachés	29 942 630	29 942 630	
Fournisseurs débiteurs	676 762	676 762	
Créances sociales	450 016	450 016	
Créances fiscales	4 621 511	4 621 511	
Créances Groupe et associés	51 631 572	51 631 572	
Autres créances	878 909	878 909	
Charges constatées d'avance	1 447 868	1 447 868	
Etat des échéances des créances	99 189 840	98 856 209	333 631

	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 715	3 715	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	129 350 090	43 708 601	85 641 488	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 579 067	28 579 067	-	-
Dettes sociales	14 050 953	14 050 953	-	-
Dettes fiscales	1 739 187	1 739 187	-	-
Dettes sur immobilisations	4 334 051	4 334 051	-	-
Clients créditeurs	1 384 889	1 384 889	-	-
Autres dettes Groupe	9 628 657	9 628 657	-	-
Autres dettes	1 782 496	1 782 496	-	-
Produits constatés d'avance	3 029 463	3 029 463	-	-
Etat des échéances des dettes	193 882 569	108 241 081	85 641 488	-

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2019	31/12/2020
Ristournes ou avoirs à recevoir	338 303	313 564
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	-	-
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	12 444	12 003
Produits à recevoir	350 747	325 566

Charges à payer	31/12/2019	31/12/2020
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	3 715
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	590 926
Intérêts courus sur Cash Pool	2 761	3 675
Charges à payer : dépenses réelles	597 402	598 316
Factures non parvenues sur achats	11 516 619	11 383 442
Factures non parvenues sur services extérieurs	33 200	-
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	31 736	13 811
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 221 777	1 926 591
Avoirs à établir	212 285	479 166
Ristournes à accorder	731 644	760 383
Congés Payés	3 198 677	3 707 548
Autres charges à caractère social à payer	7 011 235	6 690 297
Autres charges à caractère fiscal à payer	1 298 268	449 008
Commissions à payer	1 567 275	1 599 110
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	26 822 717	27 009 356

3) Consolidation et intégration fiscale

Conformément à l'article L223-17 du Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé, dans la mesure où la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société JIC Firmiana S.A.S, sis 14 bis Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la Société JIC Firmiana S.A.S. (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par JIC Firmiana et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement sont les suivantes :

• SGD GROUP SAS	France
• SGD Asia Pacific Co., Ltd	Chine
• Embelia S.A.S.	France
• Société de Services Verriers SARL	France
• SGD Kipfenberg GmbH	Allemagne
• SGD Germany GmbH	Allemagne
• SGD Glass India Private Ltd*	Inde
• SGD Pharma Packaging, Inc	USA
• SGD PHARMA INDIA Ltd	Inde
• Netherlands Glass Investment BV	Pays-Bas
• SGD Italia Srl	Italie
• SGD Pharma Spain (créée en 2018)	Espagne

*Le Président a, par décision en date du 23 Décembre 2019 SGD SA, décidé d'une liquidation volontaire de sa filiale, la société SGD SA GLASS India Private Ltd. Cette liquidation est en cours et devrait être effective au cours de l'année 2021.

Cash pool

Le groupe SGD fonctionne avec un cash pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : Embelia S.A.S., Société de Services Verriers, SGD Group SAS, JIC Firmiana, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany GmbH et SGD Kipfenberg.

5) Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de charge enregistrée au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe dans les comptes de la société SGD SA

6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 730 Equivalents Temps Plein. (Hors stagiaires, apprentis, contrats pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2019	Exercice clos au 31/12/2020
Cadres	125	126
Agents de maitrise	169	170
Haute maitrise	23	18
Employés	7	10
Ouvriers	420	406
Total	744	730

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2013 à 2020 de nouveaux quotas de CO2, initialement relatifs aux sites de Mers-les-Bains et de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 51 151 tonnes. La consommation de l'exercice de 57 868 tonnes. La société a acheté courant 2020 en nombre suffisant les quotas lui permettant de couvrir son obligation.

Au titre de l'exercice 2020, les quotas de CO2 attribués au site de Saint-Quentin s'élèvent à 10 480 tonnes. La consommation de l'exercice de 9 473 tonnes.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Cf. ci-dessous paragraphe sur les garanties financières environnementales.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entré dans la composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours. Nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la situation financière de la société ou ses résultats.

10) Engagements hors-bilan

Engagements de retraite

Les engagements liés au personnel non provisionnés au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 9,6 M€ au 31 décembre 2020. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.5% au 31 décembre 2020.

Soutien accordé aux filiales

Crédit-bail

Le 13 janvier 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la nouvelle société de Saint-Quentin-Lamotte, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 k€. Au 31 décembre 2020, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Le 30 septembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 1.5 M€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Le 24 décembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 694 K€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Le 28 décembre 2016, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.9 M€ et 60 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Au 31 décembre 2020, l'encours restant dû est de 0.4 M€.

Le 22 décembre 2017, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de Natixis afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.04 M€ et 36 échéances mensuelles commençant au 01 Janvier 2018. Ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin en 2020.

Garanties financières environnementales

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit d'une garantie ICPE, dit Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Sucy pour une durée de 5 ans prorogée jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'élève à 512 630 Euros.

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement Productif, une subvention de €3.0m a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. Cette aide attribuée par tranche en

fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En début d'exercice le montant mobilisé était de €3.0m. Pendant l'exercice 2020, 600.000€ ont été remboursés. Au 31 décembre 2020, le montant mobilisé est de €1.8m.

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Compte Personnel de Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie professionnelle. Le CPF remplace désormais le Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'évolution professionnelle et répondant aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de changement d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise mais par la Caisse des Dépôts et Consignations »